



Agence d'Urbanisme et de Développement CLERMONT METROPOLE

## CHARGE(E) D'ETUDES « ECONOMIE NUMERIQUE » CONTRAT A DUREE DETERMINEE - 6 MOIS

### L'AGENCE ET SES MISSIONS

Association de droit privé rassemblant les agglomérations et villes de Clermont, Riom et de Vichy, le Grand Clermont, l'Etat, le Conseil départemental du Puy de Dôme, le syndicat mixte des transports en commun, le Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne et la CCIT, soit un territoire de près de 500 000 habitants.

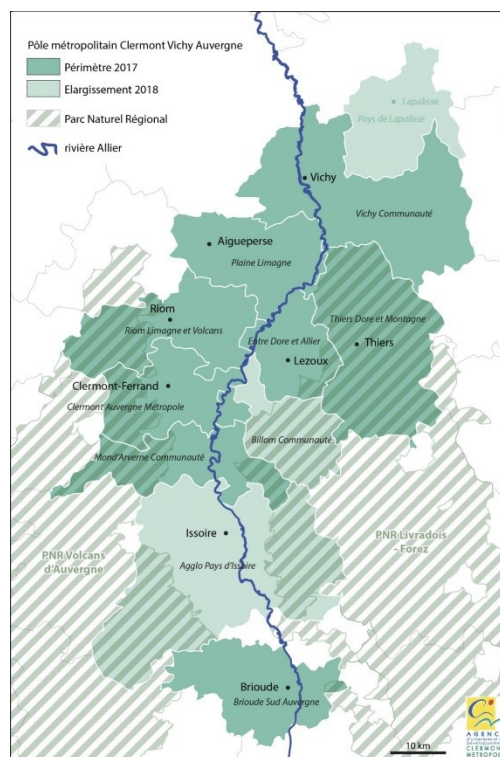
Sa mission est définie dans le Code de l'Urbanisme et porte sur :

- le suivi de l'évolution des territoires,
- la participation à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement,
- l'élaboration des documents d'urbanisme.

C'est un espace de dialogue, un outil d'aide à la décision et d'assistance à ses adhérents, un centre de ressources, pour dessiner l'avenir de notre territoire. Depuis 2012, l'Agence anime, notamment, un observatoire des stratégies économiques (OSE Clermont). Depuis 2013, l'Agence est également le bras armé technique du Pôle métropolitain dont elle assure l'animation et la conduite des principaux défis.

### CONTEXTE ET OBJET DE LA MISSION

Le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un syndicat mixte ouvert qui rassemble des EPCI d'un large territoire allant de Vichy à Brioude, ainsi que la CCI du Puy-de-Dôme. **Les membres du syndicat travaillent communément à la définition et au portage de projets d'intérêt métropolitain, c'est-à-dire qui participent à l'attractivité du territoire, servent l'intérêt général et qui ne pourraient être portés par un EPCI seul.** Cette volonté de rassemblement fait écho au constat que les habitudes individuelles et les flux économiques sur le territoire dépassent depuis plusieurs années la frontière administrative des intercommunalités et que certains sujets méritent d'être traités de façon partagée pour plus de cohérence et d'efficacité : les mobilités, l'aménagement de la Rivière Allier, la culture, le sport et certains aspects économiques comme le numérique, par exemple. L'armature territoriale du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne trouve son originalité en ce qu'elle fait travailler de concert des territoires très urbanisés avec des territoires périurbains et ruraux et notamment des villes petites et moyennes. De la volonté commune de faire vivre le projet, c'est un esprit de solidarité qui s'est développé entre les EPCI du pôle, malgré les différences géographiques, sociales et politiques que les territoires peuvent rencontrer. C'est à travers cette union des territoires et un portage de projets communs forts que les EPCI du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne espère faire reconnaître l'espace métropolitain comme la métropole d'équilibre de l'Ouest de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les EPCI – et villes – du pôle métropolitain vivent aujourd'hui tous la transformation numérique de leur territoire et de son économie, avec des niveaux d'acculturation différents. L'économie numérique s'est donc imposée comme une thématique de travail incontournable pour le pôle métropolitain.



Via la candidature Happi Montana dans le cadre de l'appel des « Territoires d'Innovation de Grande Ambition », le Pôle métropolitain ambitionne de consolider l'écosystème numérique, en diffusant cette économie à l'échelle du pôle, notamment en faveur des villes petites et moyennes. Au regard de l'expertise d'OSE Clermont en matière d'économie numérique (FrenchTech, TechTown...), il est envisager de confier cette mission à l'Agence.

## **MISSION**

### **Objectif de la mission**

Sous la responsabilité de la direction de l'Agence et sous la coordination des personnes en charge du Pôle métropolitain et de l'observatoire OSE Clermont, le/la chargé(e) d'études se verra confier les missions suivantes :

#### **Mission principale :**

- étudier la faisabilité d'expérimentations en faveur de la diffusion de l'économie numérique
- définir un programme d'actions pour la mise en œuvre des expérimentations.

La mission consistera, en particulier, à analyser les besoins des porteurs de projets en matière d'accompagnement et des besoins des entreprises PME/TPE en matière de digitalisation. Elle permettra d'alimenter des réflexions sur de potentielles expérimentations ou de nouvelles offres de services portées et/ou offertes par les tiers lieux existants.

### **PROFIL/COMPETENCES RECHERCHES**

- Master II Développement économique, économie territoriale, géographie, aménagement, école de commerce
- Capacité d'écoute, aptitudes relationnelles et aisance pour le travail d'équipe et la fédération d'un écosystème
- Aptitudes rédactionnelles et esprit de synthèse
- Goût pour l'animation d'entretiens, de groupes de travail, de réunions participatives
- Rigueur et autonomie dans l'organisation et le travail

### **CONDITIONS ET LIEU DE LA MISSION**

- Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois, idéalement à mai/juin jusqu'à novembre/décembre 2018
- Poste à temps plein
- Mission basée dans les locaux de l'AUDCM à Clermont-Ferrand
- Rémunérations selon compétences et expériences

### **CANDIDATURES**

Envoyer, par courrier, CV + lettre de motivation à :

**Monsieur le Directeur de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole**  
**68 ter, avenue Edouard Michelin**  
**63100 Clermont-Ferrand**

ou par courriel à l'adresse : [agence@clermontmetropole.org](mailto:agence@clermontmetropole.org)

Renseignements : 04 73 17 48 00

**Au plus tard le vendredi 25 mai 2018**